

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00938

Numéro SIREN : 821 669 165

Nom ou dénomination : 2P CONSTRUCTION

Ce dépôt a été enregistré le 31/05/2024 sous le numéro de dépôt B2024/006703

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

N°15949*06

Désignation de l'entreprise : <u>SAS 2P CONSTRUCTION</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise <u>435 ROUTE DE MONTBRISON - ZI TOURNEL 42600 CHAMPDIEU</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>82166916500010</u>		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, <u>31/12/2023</u>					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA					
AC IIF IMMOBILISE *	Frais d'établissement*	AB	AC				
	Frais de développement*	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	15 288			
	Fonds commercial (1)	AH	AI	20 000			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	552 120			
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	136 986			
	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	44 987			
TOTAL (II)		BJ	BK	704 394			
AC IIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	263 456	BM	263 456	
		En cours de production de biens	BN	227 900	BO	227 900	
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
AC IIF CIRCULANT	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 360 637	BY	41 796	1 318 841
		Autres créances (3)	BZ	190 645	CA		190 645
AC IIF CIRCULANT	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	75 498	CE		75 498
		Disponibilités	CF	621 331	CG		621 331
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	13 393	CI		13 393	
	TOTAL (III)	CJ	2 752 859	CK	41 796	2 711 063	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	4 325 062	IA	746 190	3 578 872	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

41/68

copie certifiée conforme

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise			SAS 2P CONSTRUCTION		Néant ☐ *		
					Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 25 385)			DA	25 385		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	391 017		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	2 539		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI ☐)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐)			DG	390 249		
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	129 768		
	Subventions d'investissement			DJ	62 765		
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	1 001 721		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
TOTAL (III)			DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 139 203		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)			DV	6 249		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	970 373		
	Dettes fiscales et sociales			DY	426 645		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
Compte régul.	Autres dettes			EA	5 146		
	Produits constatés d'avance (4)			EB	29 536		
TOTAL (IV)			EC	2 577 151			
Ecart de conversion passif *			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	3 578 872			
REVENUS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC		
			Ecart de réévaluation libre		ID		
			Réserve de réévaluation (1976)		IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	2 020 720		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	384 448		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2P CONSTRUCTION										Néant ☐ *					
										Exercice N					
										France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			FA		FB		FC							
	Production vendue	{	biens *	FD	8 571	FE		FF	8 571						
			services *	FG	3 715 552	FH		FI	3 715 552						
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	3 724 123	FK		FL	3 724 123						
	Production stockée *							FM	-7 430						
	Production immobilisée *							FN							
	Subventions d'exploitation							FO	1 358						
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)							FP	37 641						
	Autres Produits (1) (11)							FQ							
	Total des produits d'exploitation (2) (I)										FR	3 755 693			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *							FS							
	Variation de stocks (marchandises) *							FT							
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *							FU	1 738 152						
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *							FV	85 884						
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *							FW	1 002 014						
	Impôts, taxes et versements assimilés *							FX	27 108						
	Salaires et traitements *							FY	418 245						
	Charges sociales (10)							FZ	106 557						
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) indiqué dans la case HS) *		HS			GA	128 103						
			- dotations aux provisions					GB							
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	41 796							
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD								
	Autres charges (12)							GE	2						
	Total des charges d'exploitation (4) (II)										GF	3 547 861			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										GG	207 832				
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *							GH							
	Perte supportée ou bénéfice transféré *							GI							
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ							
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK							
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	2 297						
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM							
	Différences positives de change							GN							
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO							
Total des produits financiers (V)										GP	2 297				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *							GQ							
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	16 805						
	Différences négatives de change							GS							
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT							
	Total des charges financières (VI)										GU	16 805			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)										GV	-14 507				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)										GW	193 324				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 2P CONSTRUCTION		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	11 033		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	11 033		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	11 033		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	74 590		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	3 769 023		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	3 639 256		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	129 768		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières		HY		
			{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier *		HP	72 143	
			{ - Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées				IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées				IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)				HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)				RC	
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)				RD	
	(9)	Dont transfert de charges				A1	15 833
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		{ dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS		A5	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		Facultatifs	A6	Obligatoires	A9
				dont cotisations facultatives Madelin	A7		
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)				Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
QP SUBVENTIONS					11 033		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2P CONSTRUCTION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 3 578 872,07 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 129 767,52 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 28/03/2024.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La dissolution par TUP de l'EURL Métallerie Boennaise en date du 19 octobre 2023. La Transmission Universelle a rétroagi fiscalement au 1er janvier 2023.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2P CONSTRUCTION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2P CONSTRUCTION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A			IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL	35 288		
	Terrains					
		Sur sol propre				
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			795 394		129 845
		Inst. générales, agencts & aménagts divers		395 771		111 114
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		32 448		14 000
		Matériel de bureau & mobilier informatique		9 627		3 731
		Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
			TOTAL	1 233 239		258 690
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			200 000		
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières			6 844		38 143
			TOTAL	206 844		38 143
TOTAL GENERAL			1 475 371		296 833	
CADRE B			IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.		TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles		TOTAL		35 288	
	Terrains					
		Sur sol propre				
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				925 239	
		Inst. gal. agen. amé. divers			506 884	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			46 448	
		Mat. bureau, inform., mobilier			13 358	
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
			TOTAL		1 491 929	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			200 000		
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				44 987	
			TOTAL	200 000	44 987	
TOTAL GENERAL			200 000	1 572 204		



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2P CONSTRUCTION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	11 465	3 823		15 288
TOTAL	11 465	3 823		15 288
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels	454 466	97 654		552 120
Autres				
Inst. générales agencem. amén.	70 045	44 172		114 217
Matériel de transport	6 277	9 048		15 326
Mat. bureau et informatiq., mob.	6 399	1 044		7 444
Emballages récupérables divers				
TOTAL	537 187	151 919		689 106
TOTAL GENERAL	548 652	155 742		704 394

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immos incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer					
Primes de remboursement des obligations					



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2P CONSTRUCTION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CRÉDIT-BAIL

	Valeur d'origine	AMORTISSEMENTS		Valeur résiduelle
		Antérieurs	Dotations exercice	
Autres immobs incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages				
Autres immobs corporelles				
Immobilisations en cours				

TOTAL

	Cumuls exercice antérieurs	REDEVANCES PAYÉES	
		Exercice	Total
Autres immobs. incorporelles			
Terrains			
Constructions			
Inst. matériels et outillages	204 620	68 280	272 901
Autres immobs. corporelles		7 911	7 911
Immobilisations en cours			
TOTAL	204 620	76 191	280 811

	VALEUR RESTANT À PAYER				VALEUR RÉSIDUELLE			
	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total
Autres immobs. incorpor.								
Terrains								
Constructions								
Inst. matériels, outillages	117 687	323 867	45 908	487 462	1 700	6 982	2 700	11 382
Autres immobs. corpor.	31 643	44 827		76 470		1 875		1 875
Immobilisations en cours								
TOTAL	149 330	368 694	45 908	563 932	1 700	8 857	2 700	13 257



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2P CONSTRUCTION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières		532 916,32	310 000,00	222 916,32
Autres approvisionnements	39 340,00	111 777,46	110 578,20	40 539,26
En cours de production de biens	15 230,00	448 000,00	235 330,00	227 900,00
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	54 570,00	1 092 693,78	655 908,20	491 355,58

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2P CONSTRUCTION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACIT IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	44 987		44 987
	Clients douteux ou litigieux	67 119	67 119	
ACIT CIRCULANT	Autres créances clients	1 293 518	1 293 518	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	123 020	123 020	
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
renvois	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	67 625	67 625	
	Charges constatées d'avance	13 393	13 393	
	TOTAUX	1 609 661	1 564 674	44 987
	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
(2)	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2P CONSTRUCTION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	13 393
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	13 393

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	12 872
Disponibilités	
TOTAL	12 872

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2P CONSTRUCTION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	1 139 203	582 772	446 349	110 082
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	970 373	970 373		
Personnel & comptes rattachés	134 901	134 901		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	76 261	76 261		
Etat & Impôts sur les bénéfices	14 894	14 894		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	191 483	191 483		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	9 106	9 106		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	6 249	6 249		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	5 146	5 146		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	29 536	29 536		
TOTAUX	2 577 151	2 020 720	446 349	110 082
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exer.	143 774			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

renvois



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2P CONSTRUCTION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	29 536
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	29 536

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	60 849
Dettes fiscales et sociales	127 790
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	3 987
TOTAL DES CHARGES À PAYER	192 626

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2P CONSTRUCTION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 16 393,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	2,00 %
Table de mortalité	TPRV
Départ volontaire à	64 ans
Taux de turn over	
Taux de charges	35%
Hausse salaire	1%

ENGAGEMENTS DONNÉS

L'emprunt de 410 000€ est garanti par:

- La caution solidaire de Mr Perret Pascal à hauteur de 82 000€ en principal.
- Le nantissement de la ligne de marquage.

L'emprunt de 100 000€ est garanti par:

- La caution solidaire de Mr Perret Pascal à hauteur de 20 000€ en principal.
- Le Nantissement de la ligne de marquage.

L'emprunt de 260 000€ est garanti par la nantissement des créances issues du contrat d'achat d'énergie électrique entre l'emprunteur et EDF.

L'emprunt de 210 000€ est garanti par:

- le nantissement du fond de commerce
- La caution solidaire de Mr Perret Pascal à hauteur de 50 000€ en principal.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2P CONSTRUCTION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

LES EFFECTIFS

	31/12/2023	31/12/2022
Personnel salarié :	21,00	7,00
Ingénieurs et cadres	2,00	
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	2,00	1,00
Ouvriers	17,00	6,00
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

2P CONSTRUCTION

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 25 385 EUROS

Siège social : ZI Tournel

435 Route de Montbrison

CHAMPDIEU (Loire)

821 669 165 RCS SAINT ETIENNE

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023
SOUMISE ET ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 27 MAI 2024**

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 129 767,52 €, de la manière suivante :

- une somme de 62 500 €
aux actions, à titre de dividende, à répartir de manière inégalitaire, par dérogation aux statuts et toutefois dans le respect des dispositions de l'article 1844-1 al.2 du Code civil, de la manière suivante :
 - une somme de 0,546209 €, par action, pour M. Pascal PERRET, soit, 12 500,00 €
 - une somme de 20,00 €, par action, pour la société HOLDING PERRET, soit, 50 000,00 €
- et le surplus, soit 67 267,52 €
au compte « Autres réserves »

Total	129 767,52 €
-------	--------------

Le dividende par action s'élèvera ainsi à 0,546209 €, pour M. Pascal PERRET et 20,00 € pour la société HOLDING PERRET.

Il sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 30 septembre 2024.

Conformément aux dispositions des articles 243 bis et 117 quater du Code général des impôts, il est précisé qu'en matière d'impôt sur le revenu, le montant brut distribué aux associés personnes physiques est soumis, à titre d'acompte, à un prélèvement forfaitaire à la source, obligatoire et non libératoire de l'impôt, de 12,80 %, sous réserve des cas de dispense sollicitée selon les modalités prévues par l'article 242 quater du même code.

Ce prélèvement forfaitaire s'impute sur l'impôt sur le revenu dû à raison des revenus auxquels il s'est appliqué et déterminé dans les conditions fixées au 1 de l'article 200 A du Code général des impôts. Si le prélèvement forfaitaire non libératoire est supérieur à l'impôt dû, le surplus est restitué.

À titre de dérogation aux dispositions du 1 de l'article 200 A précité, il est précisé que, sur option expresse et irrévocable du contribuable, les sommes attribuées peuvent, le cas échéant, être retenues dans l'assiette du revenu net global défini à l'article 158 du même code.

Par ailleurs et en application des dispositions des articles L. 136-7 et L. 136-8 du Code de la sécurité sociale et sous réserve des dispositions de l'article L. 131-6 du même code, le montant brut des dividendes fait également l'objet d'un prélèvement à la source d'un taux global de 17,20 % au titre de la contribution sociale généralisée, de la contribution au remboursement de la dette sociale, du prélèvement social et des contributions additionnelles.

L'ensemble de ces prélèvements fiscaux et sociaux est versé au Trésor Public avant le 15 du mois qui suit la mise en paiement du dividende.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les sommes distribuées par action à titre de dividendes au cours des trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercices	Dividende	Abattement	Montant éligible à l'abattement (personne physique)
31 décembre 2022	0,436967 € et 16,00 € (répartition inégalitaire)	40 %	0,436967 €
31 décembre 2021	0,40 €	40 %	0,40 €
31 décembre 2020	Néant	Néant	Néant
31 décembre 2019	0,40 €	40 %	0,40 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**Pour extrait certifié conforme
Monsieur Pascal PERRET
Président**

